



COMMUNE DE SIMANDRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 septembre 2026 à 19 h 30 à la mairie (17 présents, 18 présents à partir de 20 h 48), 2 absents excusés ayant donné pouvoir, avec pour secrétaire de séance : M. Yves MOREY.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu du 07 juillet 2026.

1. ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2025 (RPQS). DÉCIDE de transmettre aux services préfectoraux la délibération s'y rapportant ainsi que le rapport. Précise que le rapport et la délibération seront accessibles en ligne sur le site internet de la commune www.simandre.fr et sur le site de l'observatoire des services publics d'eau et assainissement (SISPEA).

2. DONNE SON ACCORD pour le report de la coupe la parcelle 3 (coupe d'irrégulier hameau le molard) en raison des affouages toujours en cours.

3. AUTORISE M. le Maire à signer le contrat, ainsi que tous les documents afférents à la mise en place du contrat d'apprentissage de Mme GIRARD Camille. Rappelle que les crédits sont prévus au budget.

4. DÉCIDE d'adhérer à la convention cadre proposée par le centre de gestion de Saône-et-Loire (CDG71) pour des missions additionnelles et des prestations facultatives, à compter du 1er janvier 2027.

AUTORISE M. le maire à signer le contrat et tout document afférent. Rappelle que les crédits sont prévus au budget.

5. DONNE SON ACCORD sur la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux, route de Saône, à partir de la salle Jean-Paul Bourguignon jusqu'à l'intersection avec « route des Levrats ». Charge M. le Maire de prendre attache auprès des services du Sydesl pour enclencher ces travaux.

6. APPROUVE le règlement intérieur du conseil municipal.

7. ACCEPTE de verser une prime de piégeage pour les ragondins à la société de chasse (ACCA) de Simandre. FIXE à 3,50 € la prime de piégeage par animal prélevé, soit $259 \times 3,50 \text{ €} = 906.50 \text{ €}$. DIT que cette somme est prévue au BP 2026.

8. Informations et questions diverses

8.1 INFORME que les travaux d'aménagement et sécurisation de la place de la Mairie ont débuté pour une durée d'environ 6 semaines.

8.2 halle multi-usage : permis, modificatif en cours d'instruction, les analyses de sol ont été réalisés, dossier de consultation des entreprises en cours avec Atelier71

Date de la prochaine réunion de conseil : lundi 26 octobre 2026 à 19H30.

SÉANCE LEVÉE à 22 h 20

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 28 septembre 2026 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire, Christophe GALOPIN.



Le Secrétaire, Yves MOREY